

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 10

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

ÉTATS-UNIS

La baguette-bayonnette et le couteau-bayonnette.

On sait que la baguette-bayonnette qui était adaptée au nouveau fusil, modèle 1903, de l'armée américaine a été supprimée et remplacée par un *Knife bayonet*, ou couteau-bayonnette, de 16 *inches* (40 cm.) de long.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de constater que c'est le président des Etats-Unis lui-même qui a pris l'initiative de ce changement d'armement. Dans une lettre adressée par lui, le 4 janvier 1905, au Ministre de la guerre, il déclarait nettement, qu'à son avis, la baguette-bayonnette — « la plus misérable » qu'il eût jamais vue — n'aurait aucun effet moral et extrêmement peu d'effets physiques. La lettre en question, remarquons-le en passant, touche à deux autres points de l'armement, la longueur du canon de fusil et le sabre. M. Roosevelt aurait désiré qu'on se livrât à des expériences comparatives entre les canons de fusils de 24 *inches* (actuel) et de 30 *inches* (60 et 75 cm.); de plus il eût voulu qu'on recherchât un nouveau modèle de sabre.¹

Les raisons qui avaient amené l'adoption de la baguette-bayonnette étaient d'abord, la possibilité de diminuer la charge du soldat : 1° par la nature et la forme de la bayonnette ; 2° par l'absence du fourreau ; en second lieu, la suppression d'un obstacle à l'agilité de l'homme, en le débarrassant du fourreau.

La commission de l'Etat-Major général qui a examiné la question, à la suite du vœu exprimé par le président, a fait justice à ces allégations. Elle a reconnu que l'allègement de charge ne devait pas se produire au détriment de la sécurité de l'homme, et que celle-ci était compromise par l'adoption d'une arme évidemment inférieure. Au moment où le nouveau Spring-

¹ Il serait d'ailleurs partisan d'armer du fusil les officiers non montés. La question du sabre a été ajournée par la commission de l'Etat-Major général à laquelle ces desiderata furent soumis. Quant aux expériences avec les deux sortes de canons de fusil, la même commission ne les estima pas nécessaires après celles qui ont précédé l'adoption du système actuel. Les canons de fusil, du reste, s'usent vite et il sera toujours possible d'en changer les dimensions, si l'expérience montre que le 24 *inches* n'est pas satisfaisant, en d'autres termes, que l'arme actuelle, dans le combat corps à corps est trop courte et place le soldat dans une condition d'infériorité vis-à-vis de son adversaire.

field fut adopté, on était arrivé, dans les milieux militaires américains, à considérer l'emploi de la bayonnette comme presque tombé en désuétude ; les événements d'Extrême-Orient, en montrant particulièrement combien les affaires de nuit prennent d'importance dans la tactique actuelle, ont remis la bayonnette en honneur.

En ce qui concerne la gêne occasionnée par le fourreau, cette même guerre a permis de remarquer que les Japonais, quoique très inférieurs en taille aux Américains, ne semblent pas avoir été embarrassés par leurs fourreaux de bayonnette.

Les objections auxquelles la baguette-bayonnette donnent prise sont, en résumé, les suivantes :

1° Elle n'est effective que dans les coups lancés, tandis que la bayonnette ordinaire (*Knife bayonet*) peut agir dans tous les sens et, notamment, couper les doigts de l'adversaire qui veut s'en saisir ;

2° Elle n'a qu'un faible effet moral ;

3° Elle est susceptible de se courber vers le haut, et de se trouver ainsi sur le passage de la balle ;

4° Enfin, l'adoption pour toutes les forces militaires des Etats-Unis, de la baguette-bayonnette nécessite d'importantes modifications aux 500 000 Krag, jadis employés par l'armée régulière et affectés actuellement à la milice. Cet inconvénient disparaît si les deux types de fusils sont pourvus du couteau-bayonnette du modèle Krag. Il est très aisé d'ajuster cette bayonnette au nouveaux Springfields, et d'ailleurs un grand nombre de ces derniers sont encore en cours de fabrication.

La commission, en examinant les divers types de bayonnettes qui lui furent soumis pour remplacer le *rod-bayonet*, a écarté les modèles dits « combinés », pouvant servir à la fois d'arme et d'outil pour faire des retranchements d'infanterie.

Dans son opinion, une telle combinaison est impossible, car toute bayonnette qui est employée couramment à remuer la terre perd son fil, et par cela même, toute efficacité. Le choix de la commission, ratifié en haut lieu, s'est arrêté sur le type de *Knife bayonet* employé précédemment avec le Krag, mais allongé de six *inches* (15 cm.), ce qui porte la longueur totale de la bayonnette à 16 *inches* ou 40 centimètres.

G. N. T.

